



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU FONDS DE DOTATION WE ACT FOR KIDS

EXERCICE 2022

I. Préambule

Objet du Fonds de dotation

Le Fonds de dotation a pour objet, dans un but non lucratif et dans une finalité d'intérêt général, de contribuer à la protection des enfants en situation de fragilité.

Par ses programmes propres et par le soutien financier de projets, le Fonds promeut leurs droits fondamentaux, leur éducation, leur épanouissement, leur bonne santé, leur autonomie et l'amélioration de leur environnement.

Pour réaliser ces actions le Fonds de dotation met en œuvre les actions suivantes :

- Partenariats financiers, en nature ou en mécénat de compétence, avec des organismes publics ou privés à but non lucratif.

2. Gouvernance : fonctionnement interne du Fonds

2.1 Le Conseil d'administration

Le fonds de dotation est gouverné par un Conseil d'administration qui se réunit au moins une fois par an à la demande de la présidente du Fonds. Il arrête la stratégie, la politique et les orientations générales du Fonds. Il décide, sur proposition du comité opérationnel du fonds, de la distribution des dons en adoptant le budget annuel présenté par le trésorier. Il discute et approuve les comptes de l'exercice clos.

En 2022 le Conseil d'administration s'est réuni en novembre 2022 pour établir les stratégies et le budget 2023. Pour les comptes de l'année 2022, le Conseil d'administration s'est réuni : Le 7 juin 2023 pour la clôture de l'exercice et l'approbation des comptes 2022.

2.2. Constitution du conseil d'administration

Le Conseil d'administration est constitué comme suit :

- Monsieur Jean DUFOREST, président d'honneur,
- Monsieur Jean-Luc SOUFLET, administrateur,
- Madame Marion de SEZE, présidente,
- Monsieur Grégoire DUFOREST, administrateur,
- Monsieur Olivier RAVAUT, administrateur et trésorier,
- Madame Geneviève AERTS, administratrice,
- Madame Ghita SOUFLET, administratrice,
- Monsieur Nicolas CORDIER, administrateur,
- Monsieur Charles BIENAIMÉ, administrateur,
- Monsieur Etienne WIBAUX, administrateur,
- Madame Anne THEVENET-ABITBOL, administratrice,

Cécile Delivre est Déléguée générale du Fonds de dotation et responsable opérationnelle et Pierre Arlaud, directeur délégué.

2.3 Autre organe de gouvernance

Le Fonds de dotation a un bureau, comité opérationnel qui étudie et sélectionne les projets à financer au cœur de la mission du Fonds aussi bien en France qu'à l'International. Ce comité étudie également les programmes et actions mis en œuvre directement par le Fonds de dotation.

Le bureau est constitué de :

- Cécile Delivre, déléguée générale,
- Geneviève Aerts, administratrice,
- Pierre Arlaud, directeur délégué,
- Olivier Ravaut, trésorier,
- Marion de Sèze, présidente,

En 2022, le comité du bureau s'est réuni 2 fois, le 09/03/2022 et le 21/09/2022 pour étudier et sélectionner des demandes de financement de projets d'associations, suivre les actions, l'évolution du budget et l'application des stratégies décidées en Conseil d'administration.

Enfin **un comité d'audit** a été créé suite à un audit réalisé par IDEAS, pour obtenir le label de bonnes pratiques de gestion et de gouvernance, délivré par l'institut IDEAS. Le comité d'audit veille à la bonne application des règles de gouvernance, de la charte éthique et s'assure de la prévention des risques identifiés par le fonds de dotation. Il est composé de deux experts en contrôle de gestion et en audit, en bénévolat de compétence et d'un des administrateurs du fonds, expert indépendant.

En 2022, le comité d'audit s'est réuni 2 fois le 04 mai 2022 et le 02 novembre 2022.

3. Rapport du Fonds avec les tiers

3.1. Liste des partenaires : financiers, mécénat de compétence, produits

Le principal partenaire financier du Fonds de dotation est la Société Okaidi SAS qui donne un financement au Fonds de dotation et du mécénat de compétence. D'autres structures sont également donatrices (citées en 3.3) et des fonds ont également été donnés par des particuliers et des fondations en 2022.

3.2 Actions de prospection : Aucune campagne d'appel public à la générosité n'a été menée ni au niveau régional ni national.

Les dons reçus le sont par les membres fondateurs et les relations directes du Fonds au gré des relations avec les partenaires et les soutiens du fonds.

3.3 Liste des dons reçus : donateurs et montants

Montant des dons en numéraire reçus en 2022 : 456 212€

	Dons en euros
OKAIDI	170270
Mini dons clients marques partenaires	159096
Catimini	15093
Jacadi	61709
Fondation AnBer	25000
Lili Gaufrette	1992
Particuliers	18667

Ventes solidaires externes	4384
TOTAL	456 212

3

Mécénat en nature : le fonds de dotation a bénéficié de la mise à disposition d'une personne à temps plein au titre du mécénat en nature de la part de la société OKAIDI SAS et d'une personne à temps partiel pour un montant de 136 764 €.

4. Liste des personnes morales bénéficiaires des aides financières du Fonds

Le montant des versements aux bénéficiaires s'élève à 478 559€.

4.1 Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds et montants versés à des associations d'intérêt général sur le territoire français.



A. Actions d'intérêt général sur le sol français

- LUDOPITAL : L'association, soutenue depuis plusieurs années par le Fond'actions, œuvre pour le quotidien des enfants hospitalisés en récupérant, rénovant et en distribuant des jeux au sein des services pédiatriques des Hauts de France. Le Fond'actions soutient l'association depuis 10 ans.

Montant versé : 1 170 €

- AMITIÉ PARTAGE : L'association au cœur de Roubaix aide à l'insertion et distribue de la nourriture et des vêtements aux familles en difficulté. Le Fond'actions soutient un chantier d'insertion de tricot pour les femmes en lien avec ses partenaires Jacadi et Fonty.

Montant versé : 11 000€

- LA CONDITION PUBLIQUE : L'association est un centre culturel et social au cœur de Roubaix qui propose des expositions, des ateliers et des spectacles en incluant tous les publics. Le Fonds d'actions soutient « Le Fab Lab » qui développe les activités de sensibilisation à la culture numérique, pour que les enfants défavorisés du quartier puissent y avoir accès. Plus de 500 jeunes ont participé à des activités en 2019.
Montant versé : 8 000€

- ENSEMBLE POUR L'EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (EPEPE) : L'association a pour mission des actions autour de la parentalité et de la transmission d'une pédagogie bienveillante pour les tout-petits. Elle travaille sur les gestes et la pédagogie positive en montrant que celle-ci favorise la confiance en soi et le bon développement du cerveau des bébés en s'appuyant sur les neurosciences.
Les bénéficiaires de ses actions sont les enfants de 0 à 5 ans à travers le soutien aux parents et aux professionnels de la petite enfance.
Montant versé : 4 000€

- ASMAE SOEUR EMMANUELLE : Cette association soutient les droits de l'enfant en France et à l'international. Le fonds d'actions et ses partenaires financent la sensibilisation dans les écoles avec le programme Yalla et la création de nouveaux outils pour développer la connaissance des droits de l'enfant. Le Fonds soutient aussi le foyer La Chrysalide qui accueille des mamans à la rue avec leur bébé.
Montant versé : 90 892€

- LES CLOWNS DE L'ESPOIR: Cette association est composée de clowns hospitaliers qui interviennent dans les services pédiatriques de la Région Haut De France pour offrir aux enfants éprouvés par la maladie et les traitements la possibilité de retrouver leur statut d'enfant. La vente de nez rouges par des marques partenaires du fonds d'actions permet de financer Les clowns de l'espoir et une dizaine d'associations de clowns hospitaliers faisant partie de la Fédération des Clowns hospitaliers.
Montant versé: 6 000€

- CHEMINS D'ENFANCES : Cette association œuvre pour l'épanouissement des enfants, prioritairement en situation de précarité et d'exclusion. Chemins d'Enfances propose des activités ludiques, éducatives et artistiques pour favoriser le développement des enfants à travers le jeu. Le fond'actions finance des ateliers hebdomadaires autour de la motricité et de l'imaginaire des enfants, ainsi que le soutien à la parentalité pour 100 enfants et parents.
Montant versé: 8 271€

- MOM'ARTRE: Actrice de l'éducation artistique et culturelle, l'association réseau Môm'artre contribue à révéler les talents des enfants et à développer le potentiel de chacun. Le fond'actions et ses partenaires aident les enfants à développer leurs talents à travers la pratique artistique et la découverte culturelle.
Montant versé : 1 992€

- CROIX ROUGE FRANÇAISE: Cette association collabore avec les gouvernements et autorités publiques. Elle fournit des services humanitaires, sanitaires, sociaux et de formation. Le fond'actions et ses marques partenaires ont soutenu les actions d'aides d'urgence en faveur des familles ukrainiennes.
Montant versé : 133 325€

- PROJET IMAGINE: Cette ONG vise à créer un mouvement d'engagement citoyen en faveur d'une société plus juste, inclusive et durable. Le fond'actions permet l'intégration du projet imagine chez les élèves de primaire à Dhaka afin de développer leur engagement citoyen.
Montant versé: 10 000€

**B. Actions d'intérêt général d'ONG françaises
qui agissent pour l'éveil de la petite enfance,
le soutien à la parentalité et l'éducation
pour les enfants les plus pauvres, dans les pays
en voie de développement.**

- ATIA : l'ONG accompagne des projets autour de l'éveil de la petite enfance, de l'éducation et de la santé en lien avec des partenaires locaux, en partant des besoins sur le terrain dans les plus les plus pauvres. Le fonds de dotation soutient de l'accompagnement aux familles en Inde et de la scolarisation à Madagascar. Plus de 10 000 enfants et leur famille bénéficient de ces programmes.
Montant versé : 45 000€
ATIA pour Tohana : Le fonds en partenariat avec Jacadi soutient un atelier de formation de mamans des bidonvilles d'Antananarivo.
Montant versé : 42 963€
- PARTENAIRES : l'association a ouvert un foyer qui accueille et scolarise 80 enfants des rues à Dhaka pour qu'ils soient protégés. Le Fond'actions soutint cette action depuis plusieurs années accompagnant la scolarisation puis la formation des jeunes.
Montant versé : 5 000€

- HOPE WORLDWIDE BANGLADESH: C'est une association à but non lucratif qui a pour vision d'apporter de l'espoir en aidant à acquérir ou retrouver une autonomie de vie, aux personnes dans le besoin. Sa mission est d'apporter des solutions durables, à fort impact, basées sur l'entraide pour changer la vie des familles les plus pauvres. Dans le domaine de l'éducation, HOPE WORLDWIDE FRANCE a développé un réseau d'écoles notamment en Asie, en Afrique et même en Amérique du sud. Le fond'actions soutient l'accompagnement des familles et aide à l'autonomie par la formation à la couture, à l'informatique et à l'anglais au Bangladesh.
Montant versé: 20 000€

- ALLIANCE FRANÇAISE CHITTAGONG : Pour le soutien des étudiantes défavorisées qui étudient la langue française.

Montant versé: 2 500€

4.2. Actions d'intérêt général où le Fonds de dotation est opérateur, en partenariat avec une organisation locale

88 444€ versés

Voici ci-dessous la description des actions humanitaires liées à la santé et à l'éducation des enfants en situation de grande précarité en coopération avec des organisations associatives locales.



- ONG GRAMEEN SHIKKHA : cette ONG a pour mission l'éducation des enfants des bidonvilles au Bangladesh. Elle a été fondée par le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus. Le fonds de dotation IDKIDS et ses partenaires, la société Okaïdi et ses partenaires soutiennent la scolarisation de 1500 enfants du CP à la 6ème avec l'ONG Grameen Shikkha au Bangladesh depuis 2014. Un salarié d'IDKIDS est mis à la disposition du suivi du programme d'éducation avec la Grameen Shikkha. Il rend compte tous les mois du suivi du projet au Fonds de dotation IDKIDS. Les 88 444 euros versés en 2022 financent, la scolarisation en primaire à partir du CP jusqu'à la 4ème, de 1500 enfants. Le suivi des professeurs et du programme pédagogique, ainsi que le budget sont assurés directement par Wahid Haque, salarié d'IDKIDS, qui travaille en étroite

collaboration avec l'ONG et le Fonds de dotation.

Nombre de bénéficiaires : 1 500 enfants

Montant versé : 88 444€

4.3 Synthèse des recettes et versements en 2022

Apport direct et effet de leviers de dons lié à des partenaires

L'effet de levier permet de lever des fonds chez des partenaires externes en initiant des versements de dons par le Fond'actions. Par exemple, le fonds de dotation We Act For Kids Fond'actions finance des écoles au Bangladesh et a levé des fonds auprès d'une fondation partenaire et des salariés d'IDKIDS, sa principale entreprise mécène.

En 2022, le fonds a reçu moins de dons non fléchés, mais la générosité entrante fléchée a augmenté grâce aux mini dons pour les familles ukrainiennes.

Les montants des dons globaux donnés par le Fonds de dotation ont augmenté par rapport à 2021.

Perspectives en 2023

Le fonds a pour objectif de développer son impact médiatique et l'engagement d'une communauté avec le développement des pages des réseaux sociaux.

Le développement des business sociaux va se poursuivre pour permettre la formation et l'emploi des mamans en précarité et la pérennité des programmes.

Le fonds de dotation veut également mettre en place les améliorations demandées par l'Institut IDEAS et poursuivre l'étude d'impact de L'université de Lille (IAE).